



L'ECHO d'APPEVILLE

L'année 2023 est maintenant derrière nous, elle a eu son lot de bonnes nouvelles et de mauvaises surprises. La violence de la tempête du mois de novembre a fait des dégâts et pour plusieurs habitants il faut maintenant gérer les réparations. Nous avons en ce même mois de novembre eu à déplorer le décès de Monsieur Maurice Stiembert, conseiller municipal depuis 1989, je salue son engagement tout au long de ces années au sein du conseil municipal.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées, nous ont permis de réaliser des aménagements sécuritaires sur la voirie communale, de remettre en état l'escalier du cimetière, d'améliorer les équipements de la cuisine de la salle communale et de mettre en place le Schéma Communal de la Défense Extérieure Contre l'Incendie.

La vie de la commune se fait grâce à l'investissement des élus, des membres des associations et des habitants. La clôture du marais, la mise au marais, les festivités de fin d'année sont réalisées avec l'aide indispensable de plusieurs conseillers municipaux. C'est l'investissement des acteurs des associations qui a permis l'organisation de diverses manifestations. Une quinzaine d'habitants ont répondu présent à la journée citoyenne organisée pour entretenir les chemins de randonnées. C'est au travers de ces engagements que nous construisons notre identité communale.

En cette année 2024 nous allons appréhender des changements qui se mettront définitivement en place en 2025 et 2026. Je citerai : la réforme de la collecte des déchets, la mise place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le déploiement de la fibre. Dès que les contours de ces réformes seront suffisamment précisés vous serez conviés à une réunion d'information.

L'année 2024 sera aussi une année faste en grands événements, les jeux olympiques au niveau national et le 80^{ième} anniversaire du débarquement au niveau régional. Les festivités organisées pour ce 80^{ième} anniversaire vont quelque peu empiéter sur la date des élections Européennes du 9 juin. Je voudrais à cette occasion vous soumettre ma réflexion sur le devoir de mémoire que nous devons à tous ces soldats alliés morts sur nos plages. Il faut nous souvenir que la deuxième guerre mondiale a été précédée en Europe de la montée des nationalistes, des partis extrémistes et de la stigmatisation de certaines populations. Alors qu'aujourd'hui en Europe nous voyons réapparaître ces mêmes maux, notre premier devoir de mémoire ne serait-il pas ce prochain 9 juin d'exprimer notre volonté de rejeter ces idées et de réaffirmer notre attachement à la démocratie et à la tolérance.

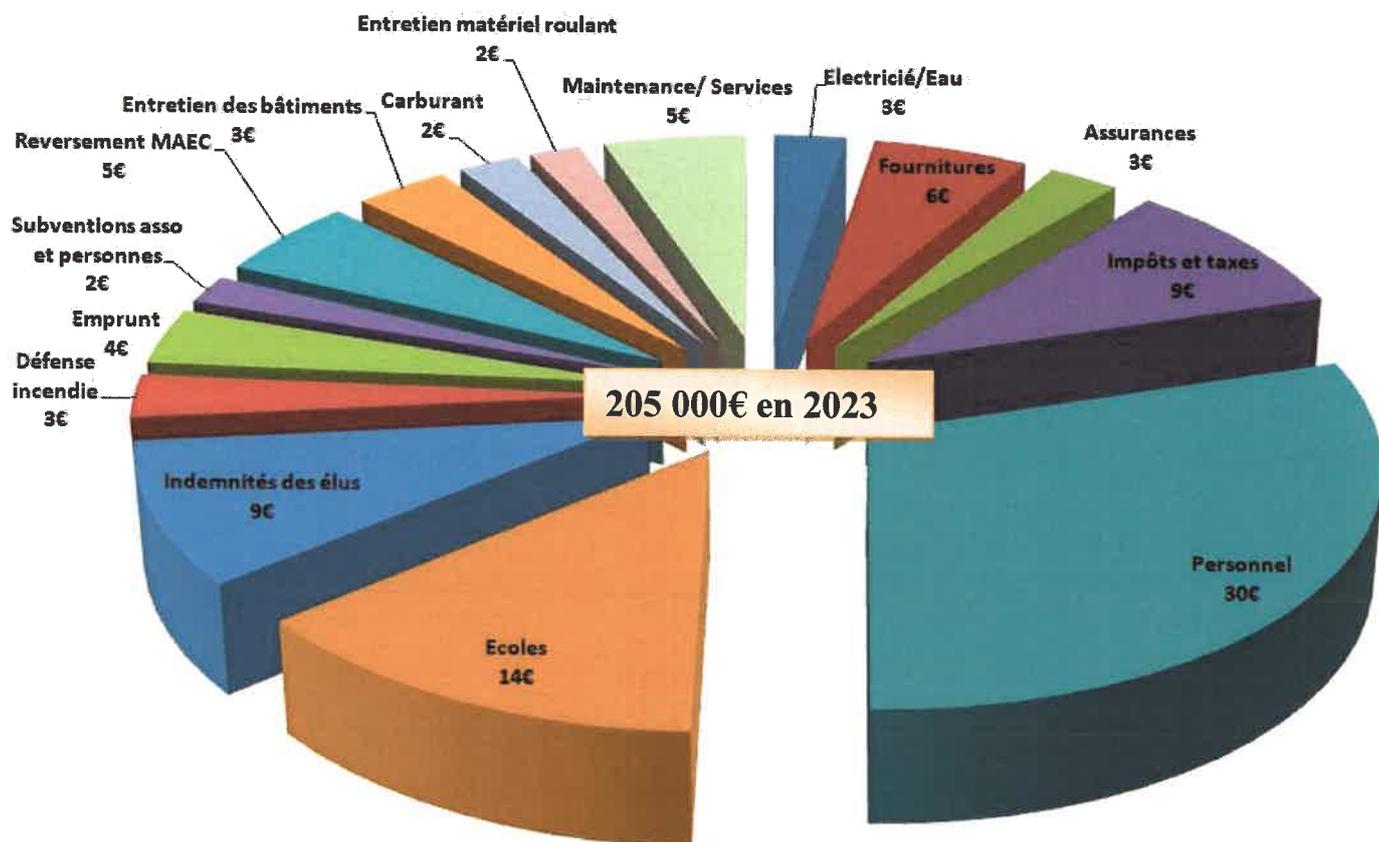
Le 20 janvier dernier à la salle communale, j'ai présenté avec le conseil municipal nos vœux à plus d'une soixantaine d'Appevillaises et d'Appevillais, en présence de M Sébastien Fagnen nouveau sénateur et M Tianakitoua Piokoé représentant de la gendarmerie. Votre nombre nous a surpris et montré que vous étiez nombreux à vous sentir concernés par votre commune. Merci !

En vous confirmant la volonté de vos élus municipaux de tout mettre en œuvre pour qu'il fasse bon vivre à Appeville, je vous ré-adresse avec le conseil municipal nos meilleurs vœux de santé, joies familiales et réussite pour 2024.

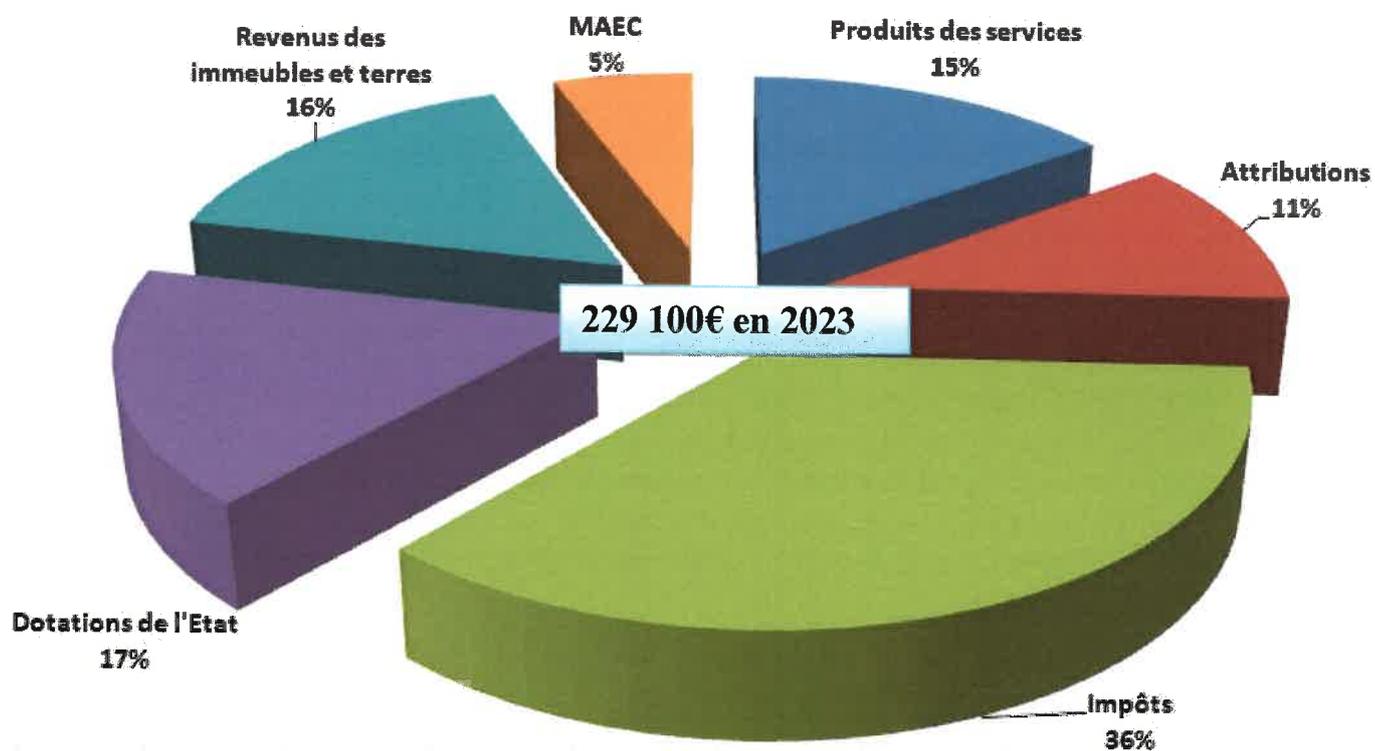
Bien à vous,
Michel LEBLANC.

Les dépenses de fonctionnement en 2023 sont restées stables 205 000€ contre 203 900€ en 2022, soit une évolution de 0,53%.

Que finance 100€ de dépenses communales :



Les recettes de fonctionnement ont augmenté d'un peu plus de 6%. Nous avons eu la surprise de quelques recettes supplémentaires mais qui ne sont pas acquises pour les années à venir.



Remboursement de 50% de la carte de ramassage scolaire jusqu'au lycée, sur présentation de la facture de bus.

Pour l'amélioration de l'habitat : financement de trois dossiers pour un montant de 765,35.

Les aides reconduites aux habitants

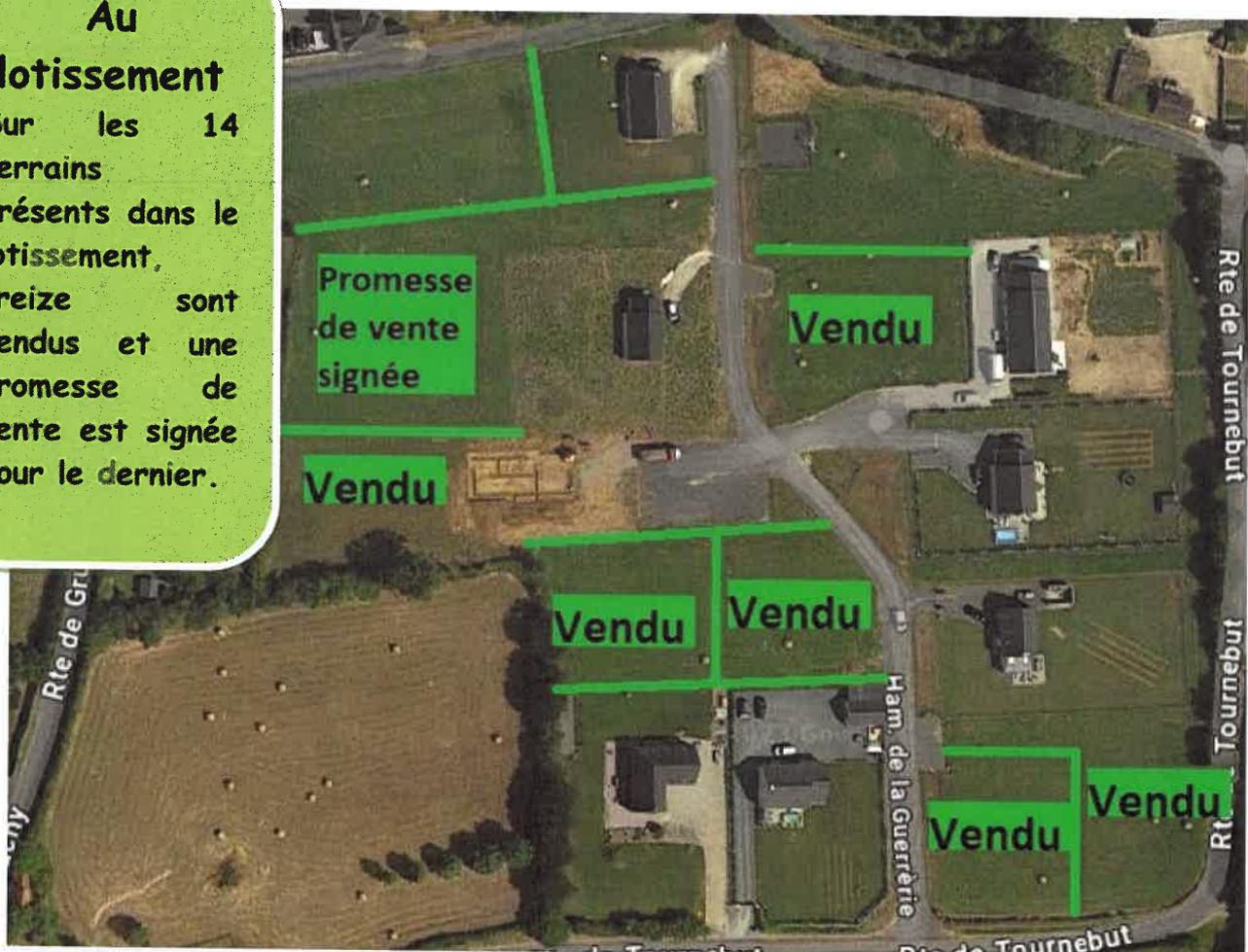
Remboursement 0,20€ par repas pour la restauration en primaire, sur présentation de la facture de la restauration scolaire. Le but est de maintenir le coût du repas à 4€.

Dès 62 ans, versement d'une allocation de 51,52€, il suffit d'en faire la demande pour en bénéficier. Ce sont les revenus d'un legs, fait à la commune pour les personnes âgées. Son montant varie en fonction des revenus dégagés et du nombre de demandes

Au

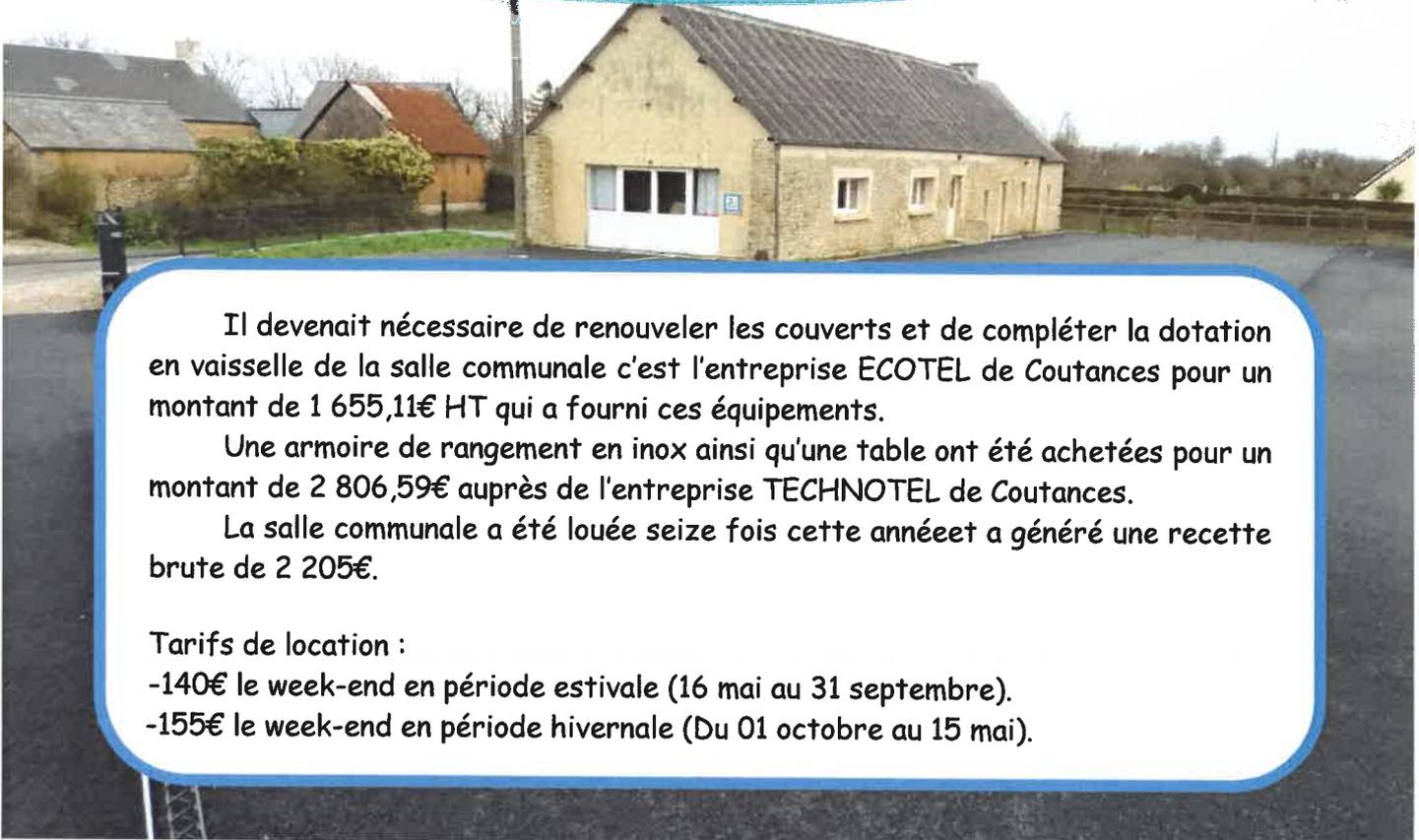
lotissement

Sur les 14 terrains présents dans le lotissement, treize sont vendus et une promesse de vente est signée pour le dernier.



Le budget du lotissement est excédentaire de 60 425,67€. Une réfection de la voirie sera nécessaire après la réalisation des constructions et une réflexion est engagée pour la pose de candélabres solaires. L'excédent final sera réaffecté dans le budget de la commune qui avait souscrit à l'origine du projet un prêt de 60 000€ pour financer les travaux.

Achats pour la cuisine de la salle communale



Il devenait nécessaire de renouveler les couverts et de compléter la dotation en vaisselle de la salle communale c'est l'entreprise ECOTEL de Coutances pour un montant de 1 655,11€ HT qui a fourni ces équipements.

Une armoire de rangement en inox ainsi qu'une table ont été achetées pour un montant de 2 806,59€ auprès de l'entreprise TECHNOTEL de Coutances.

La salle communale a été louée seize fois cette année et a généré une recette brute de 2 205€.

Tarifs de location :

-140€ le week-end en période estivale (16 mai au 31 septembre).

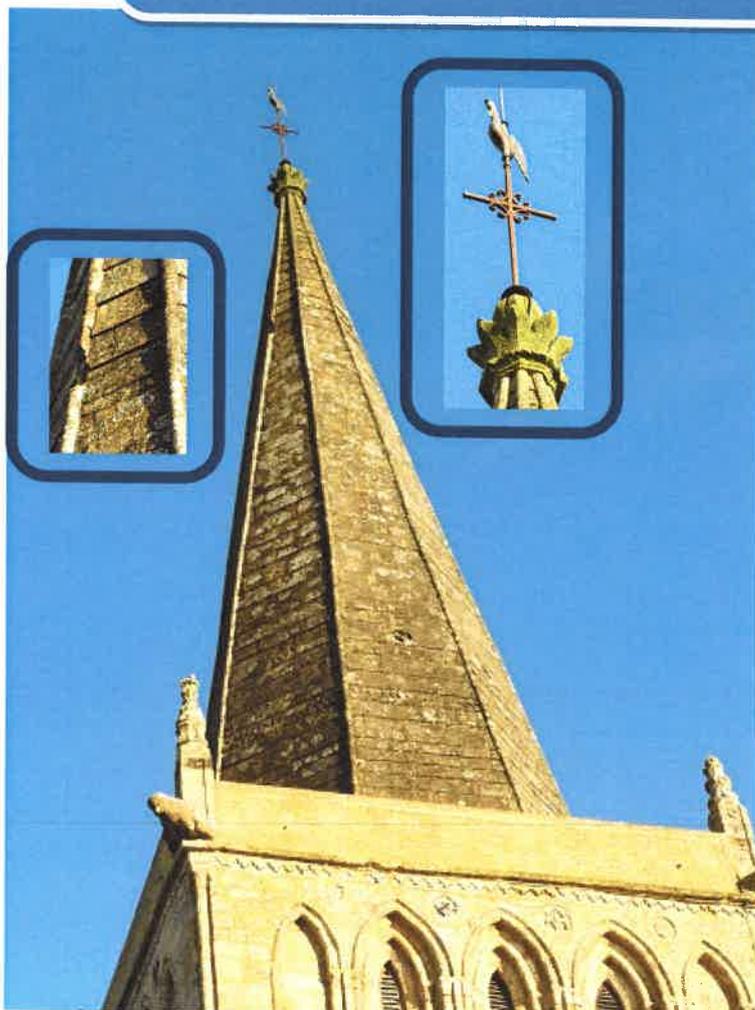
-155€ le week-end en période hivernale (Du 01 octobre au 15 mai).

L'escalier du cimetière a été remis en état

L'escalier du cimetière dont les marches étaient dégradées a été restauré par l'entreprise BODIN de Montebourg pour un montant de 3 367,44€ HT. Plusieurs pierres ont dû être démontées et remplacées.



**Une étude a été réalisée pour la
restauration du clocher
Coût de l'étude**

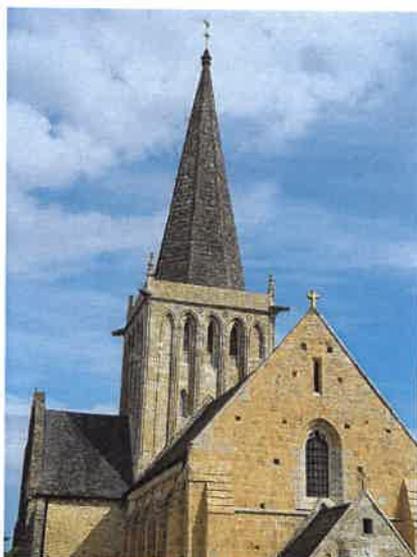


Une étude a été réalisée par Monsieur François JACQUEMARD, architecte du patrimoine pour estimer les travaux nécessaires au maintien en bon état de la flèche de la tour lanterne.

Le coût des travaux est estimé à 149 242,80 € TTC avec en sus des honoraires d'architecte à hauteur de 16 416,00 € TTC pour la mission de maîtrise d'œuvre.

Ces travaux devront attendre 2025 pour être éligibles à une subvention de la DRAC.

DRAC	48 317,00
DEPARTEMENT	48 317,00
DONS	22 000,00
FCTVA	27 174,00
COMMUNE	24 850,80
TOTAL	165 658,80



**Coût de la restauration de l'église
depuis son lancement en 2006
19€/habitant/an**

Travaux de 2006 à 2023	Coût TTC	Aide de la DRAC	Aide du département	Dons	Aide de la fondation	Remboursement TVA	Participation de la commune
	609 901,24	158 908,00	152 317,00	107 444,92	27 358,00	100 048,19	63 825,13

Voirie

La consolidation de l'accotement route de Gruchy a été poursuivie. C'est la SARL Duval de Baupte qui a réalisé ces travaux. De la salle communale à son croisement avec la D428 l'eau est maintenant canalisée et l'accotement de la route stabilisé.

Coût communal de l'ensemble de ces travaux 10 633,60€ HT
A déduire une subvention au titre des amendes de police de 1 815€

Sur la route du Hamel du marais des travaux ont été réalisés en coopération avec la communauté de communes par la SARL Duval de Baupte. Le but premier était de créer une aire de croisement sur cette route étroite, la communauté de communes a souhaité prolonger cet aménagement pour consolider la bande de roulement.



DEFENSE INCENDIE



Dans le cadre de son projet de SCDECI (Schéma Communal de la Défense Extérieure Contre l'Incendie) il a été établi que pour couvrir l'ensemble de son territoire la commune devra installer dans les années à venir cinq citernes souples de 60m³.

La première sera posée à Vindelonde à l'entrée du marais.



Le coût cet équipement sera de 9 573,75€ HT, une subvention au titre la DETR a été sollicitée.

- 6 763,75 € HT pour la fourniture, SARL DUVAL
- 2 810,00 € HT pour la clôture, SARL LES PAYSAGES DU MARAIS

Le 3 juin une quinzaine de personnes ont participé à la journée citoyenne



**Au menu :
débroussaillage
et
réaménagement
des passages
difficiles**



Les enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 du SIRP les « Trois Chênes » ont participé à la commémoration de l'armistice du 11 novembre accompagnés de leurs institutrices.

Les enfants ont déposé la gerbe communale et les deux tableaux qu'ils avaient composé au pied du monument.



~Le carnet de la Commune~

Mariages

Aurélie VILCOT et Romain LAMY le 17 juin
Angélique TRUFFAUT et Adrien LAMY le 1 juillet
Tatiana HOUEL et Grégory MESLIN le 12 août
Mélanie LAISNE et Damien TOUZARD le 26 août

Naissances

Milina THOMAS le 3 juillet
Octavia LEGASTELOIS le 16 décembre

Décès :

Maurice STIEMBERT le 3 novembre

Les manifestations
de
fin d'année



Le 16 novembre le repas des plus de 61 ans





Le samedi 9 décembre
Les enfants sont invités à la
décoration du sapin de la place.
La construction et la pose des
décors ont été réalisées grâce à
l'investissement de plusieurs
volontaires.
Merci à eux.



L'arbre de
Noël le 16
décembre



Les enfants accompagnés de leurs parents ont participé au goûter offert par la commune. Le Père Noël a pris un peu de son temps pour venir distribuer livres, jeux éducatifs et chocolats. Les enfants absents sont invités à retirer leur cadeau à la Mairie.

Le mot des associations



Bonjour à toutes et à tous,

Je vous présente au nom de tous les membres de l'association, une excellente année 2024 !

Je tenais à remercier toutes les personnes qui œuvrent pour nous permettre de vous proposer des animations dans les meilleures conditions possibles. Grâce à cette équipe nous avons pu nous retrouver en avril autour d'un repas dans la bonne humeur, puis pendant notre week-end festif de la Saint Jean où notre premier feu de la St Jean a pu se dérouler suivi le lendemain de notre traditionnel Pique-nique.

Cette année nous retrouverons notre repas de printemps où la date sera confirmée dans les jours à venir ainsi que notre week-end de la St Jean qui lui se déroulera le 29 et 30 juin.

Je sais compter à coup sûr sur votre présence afin de nous aider à dynamiser notre si belle commune !

À très bientôt

La présidente,

Laetitia Legallois



La Vache Verte Saison 2024

La réouverture est fixée au samedi 4 mai 2024 avec une exposition photo suivi d'une soirée festive.

Pour rappel La Vache Verte est une association à but non lucratif dont l'objectif est de proposer un lieu de convivialité autour d'événements culturels

En 2023, grâce à vos adhésions et aux recettes du bar nous avons pu proposer une programmation variée : Concerts, stand-up, théâtre, cinéma, soirée jeux de société, atelier peinture, soirées JAM...

Pour 2024, nous pouvons déjà vous annoncer certains groupes confirmés:

MickleMuckle, Trans Chacal Express...

La programmation 2024, sous un nouveau format, sera dévoilée en Mars (date à définir) lors de notre AG où nous vous attendons nombreux.

Bonne année 2024 et à bientôt !

L'équipe de La Vache Verte Aurélien Marion

Association du patrimoine d'Appeville

"Chers Appevillais

Au nom de l'ensemble des adhérents je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour 2024 !

Que cette nouvelle année soit synonyme de renouveau pour l'association du patrimoine d'Appeville !

Depuis la création de l'association en 2009, notre commune a connu des évolutions majeures, et il est souhaitable que l'ensemble de la population s'investisse activement dans la mise en valeur de notre riche patrimoine, contribuant ainsi à rendre notre commune encore plus attractive!

Nous espérons vivement accueillir de nouveaux adhérents qui pourront contribuer à proposer des aménagements de l'espace commun, des idées de plantations, ainsi que des initiatives pour mettre en valeur les éléments bâtis et non bâtis déjà présents.

La restauration de l'église est en voie d'achèvement; le dernier chantier en cours est celui de la restauration de la flèche, dont l'étanchéité suscite des inquiétudes.

En décembre 2023, nous avons scellé un onzième partenariat avec la fondation du patrimoine, visant à soutenir financièrement la collectivité dans la réalisation de cette restauration (en consultant le site de la Fondation, vous constaterez qu'elle a mobilisé la somme de 146 000 € pour le renouveau de notre église).

Nous exprimons notre profonde gratitude envers tous ceux qui ont apporté leur aide, un soutien qui compte près d'une centaine d'Appevillais, actuels ou anciens.

Soyez assurés de ma reconnaissance et de celle de tous les adhérents de l'association.

Avec toute mon amitié.

Geneviève Testa

Mémento

Ouverture de la mairie :

- Le mardi de 10h à 12h
- Le jeudi de 14h à 16h

Tél : 02 33 42 24 96

Mail : mairie.appeville@wanadoo.fr

Site internet : appeville.com

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recense dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni :

- d'une pièce d'identité
- du livret de famille

Recensement de la population
dernier délai
le 24 février 2024

